



## Laïcité, Culture Et Organisation Du Travail : Ne Pas Se Tromper De Réponse !

À l'occasion de la semaine de la poésie, une publication sur l'intranet local a mis en avant « l'autolouange » et les travaux de Marie Milis. L'intention était manifestement culturelle et sans doute sincère. Personne ne contestera que la poésie, la littérature ou la réflexion sur soi ont toute leur place dans la société, et qu'elles peuvent être des sources d'enrichissement personnel.

**Mais le service public obéit à des règles particulières. Par principe, il doit être neutre. Et cette neutralité n'est pas une formalité : elle découle directement du principe de laïcité, qui impose à l'administration de ne promouvoir aucune démarche pouvant être rattachée à une pratique spirituelle, philosophique ou de développement personnel.**

Or l'autolouange, au-delà de sa dimension poétique, s'inscrit dans une démarche de valorisation de soi qui relève d'un courant de pensée particulier, souvent associé à des pratiques de développement personnel pouvant comporter une dimension spirituelle ou une référence à une forme de transcendance. **C'est précisément pour éviter toute confusion entre ces démarches et l'action publique que la laïcité organise la séparation de l'État et des convictions religieuses ou spirituelles.** Dans ce cadre, la mise en avant de telles pratiques sur un support institutionnel n'était pas appropriée. Le retrait de la publication, après signalement, était donc conforme aux règles qui s'imposent à tous. Il ne s'agit pas ici de prêter des intentions à l'administration. L'erreur est très probablement de bonne foi. Mais elle n'est pas anodine, car elle s'inscrit dans un contexte plus large.

**Depuis plusieurs années, on voit se développer dans le monde du travail une tendance à répondre à des difficultés collectives par des solutions individuelles.** Lorsque les services sont en tension, lorsque les organisations changent rapidement, lorsque les repères professionnels se déplacent, la réponse apportée ne porte pas toujours sur l'organisation du travail elle-même. On propose plus volontiers des démarches centrées sur l'individu : confiance en soi, adaptation, accompagnement personnel, gestion du stress, ou développement personnel.

**Ce glissement n'est pas neutre.** Il accompagne souvent des transformations profondes de l'organisation du travail, marquées par une spécialisation accrue des tâches, une segmentation des missions et une restructuration permanente des services. Ces évolutions peuvent avoir pour effet de fragiliser les repères collectifs, d'isoler les agents, et de rendre plus difficile l'expression de résistances communes face aux difficultés rencontrées.

Dans ce contexte, il est d'autant plus important que l'administration reste fidèle à ses propres principes. **La neutralité, la laïcité, et le respect du cadre professionnel ne sont pas des contraintes accessoires : ce sont des garanties pour tous.** La culture a toute sa place dans la fonction publique. La poésie aussi. Mais le rôle de l'institution n'est pas de promouvoir des démarches individuelles qui relèvent de convictions personnelles.

**La meilleure manière de répondre aux difficultés du travail reste encore de s'interroger collectivement sur son organisation, sur ses moyens, et sur le sens des missions confiées aux agents.**